



Ville d'ECKBOLSHEIM

Madame, Monsieur,

Les inscriptions pour le Kid Club (accueil périscolaire du matin, de la pause méridienne et du soir, ainsi que du mercredi pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire) sont à effectuer sur le portail famille en deux temps :

- activation de votre dossier administratif du mardi 23 avril au jeudi 16 mai 2019
- demandes de réservations à partir du lundi 20 mai 2019 à 7 h

Il est rappelé que si vous disposez déjà d'un compte sur le portail famille, pour éviter toute confusion vous ne devez en aucun cas en créer un autre, mais il sera impératif de le réactiver.

Adresse du portail famille : www.eck.belamiportailfamille.fr

- 1) Allez sur le portail famille à **compter du mardi 23 avril** pour créer ou réactiver votre compte pour l'année 2019/2020 et cliquez sur le bandeau « Inscription administrative 2019/2020 » (en haut de la page d'accueil) ; suivez la procédure indiquée.

Cette étape de création ou de réactivation doit être réalisée avant le début des demandes de réservation.

Il est rappelé que TOUTES les informations demandées sur le portail doivent être complétées ou mises à jour, et en particulier les numéros de téléphone, les adresses mails, les adresses postales et toutes les informations relatives à l'enfant (y compris les informations de santé et les diverses autorisations).

A défaut, vos demandes de réservation ne seront pas traitées.

A l'issue de la création ou réactivation de votre compte, déposez impérativement le premier document de votre dossier au Kid Club :

- **Demande de validation définitive datée et signée (document à télécharger dans l'onglet « Ma famille », partie Dossier famille)**

- 2) Connectez-vous à partir du **lundi 20 mai à 7 h** pour procéder à vos demandes de réservations sur le portail famille.

Un message vous indiquant si vos demandes ont été acceptées ou refusées vous parviendra dans les jours suivants.

Enfin, il vous faudra déposer les documents suivants au Kid Club avant la rentrée pour compléter votre dossier :

- attestation d'assurance de l'enfant ;
- copie de la partie vaccination du carnet de santé de l'enfant ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures eau, gaz, électricité) ;
- avis d'imposition 2019 du foyer (au plus tard le 30 septembre).

**La remise de ces documents est impérative pour finaliser définitivement les inscriptions.
A défaut, votre enfant ne sera pas inscrit.**

Les demandes sont exclusivement traitées dans leur ordre d'arrivée chronologique sur le portail.

De même, aucune demande faite par mail ou téléphone ne pourra être traitée.

Le règlement intérieur de la structure sera disponible en téléchargement sur le portail (onglet « téléchargement ») durant la procédure de réinscription.

Nous vous invitons à le lire soigneusement : Il sera opposable pour toute inscription, et pour toute fréquentation du service à compter de septembre.

A noter que conformément au règlement intérieur, l'inscription pourra être annulée en cas d'impayés sur les factures antérieures.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact au 03.88.76.48.48 ou par mail à inscription.jeunesse@eckbolsheim.com